

# LE GRENIER D'ABONDANCE

Classement au titre des monuments historiques  
(harmonisation de protection)  
3 février 2014

**Le Grenier d'Abondance est l'un des derniers témoins des greniers construits dans certaines villes – comme à Strasbourg, Bordeaux ou Besançon – pour disposer de stocks de blé en cas de disette, et rendus obsoletés par la libre circulation des grains, l'amélioration du réseau routier et l'évolution des techniques de stockage (criblage\* et étuvage\*). Édifié entre 1722 et 1728 sous la direction de l'architecte et voyer\* Claude Bertaud de La Vaure (†1748), il est désaffecté dès 1763. Converti en caserne d'infanterie et de cavalerie (sous le nom « caserne de Serin ») en 1786, il est ensuite occupé par la gendarmerie nationale jusqu'en 1987. Réhabilité entre 1990 et 1992 par les architectes Jean Pistre et Denis Valode et par l'architecte en chef des monuments historiques Jean-Gabriel Mortamet, il abrite aujourd'hui la Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon.**

Sous l'Ancien Régime, la libre circulation des grains et la possession de grandes réserves de blé par les particuliers étaient interdites dans le royaume. Lyon, environnée de terres pauvres en grains, connaît des difficultés d'approvisionnement et suite à la disette de 1643 est

créée la Chambre d'Abondance, assemblée de notables qui achète, stocke et redistribue les grains. Des entrepôts sont d'abord loués avant que ne soit décidée en 1720 la construction du Grenier d'Abondance afin de répondre à la consommation annuelle des quelques 120000 Lyonnais du temps. Le bâtiment s'inscrit dans l'histoire des idées et des doctrines économiques : il est édifié à une époque où le « roi-Providence » – ici par le biais du consulat\* de Lyon – réglemente le commerce et fait créer des stocks de blé de secours; la déclaration royale du 25 mai 1763 qui, sous l'influence des idées physiocratiques\* et du capitalisme agraire, admet le principe de la libre circulation des grains dans le royaume (liberté de commerce et de concurrence), viendra bouleverser ces conceptions.

Le Grenier d'Abondance est un édifice utilitaire, caractéristique qui s'exprime à la fois dans son emplacement, son architecture et son décor. Le bâtiment, de 127 m de long sur 18 m de large, est édifié au nord-ouest

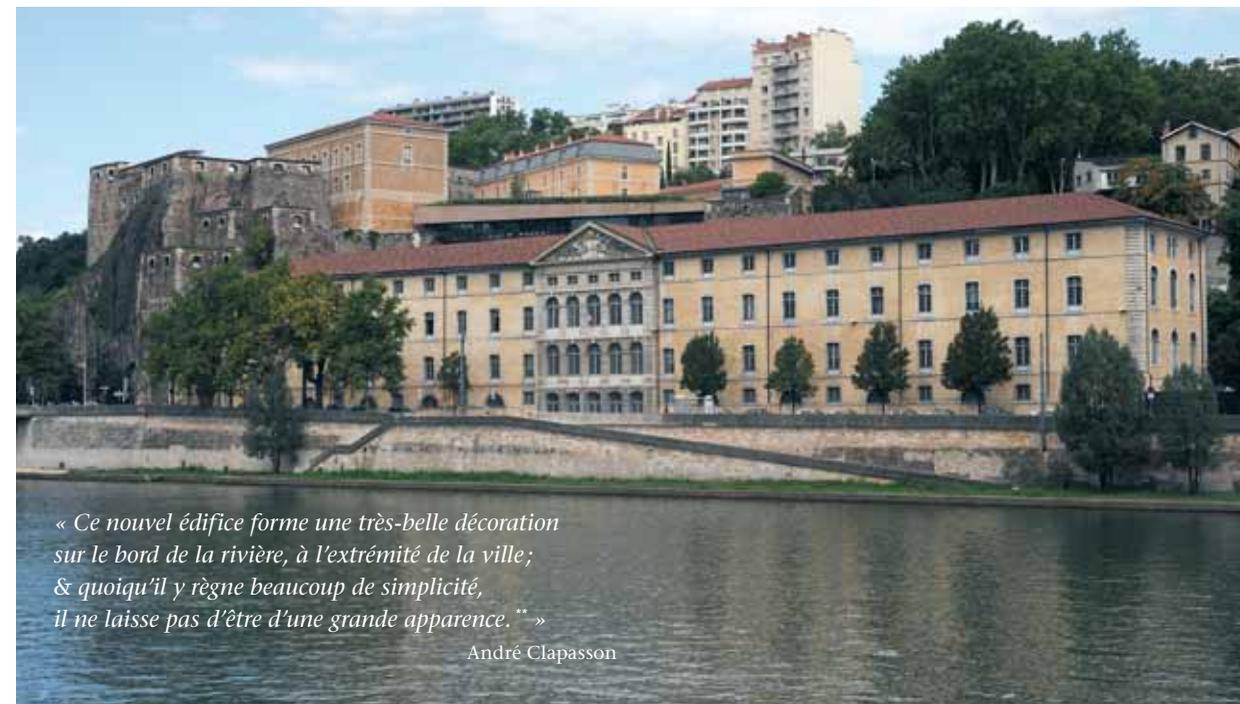
[1] La caserne de Serin vers 1900, à l'époque où elle abritait le 157<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Carte postale anonyme, légendée par un soldat qui a indiqué la fenêtre de sa chambre (coll. part.)

[2] Le Grenier d'Abondance aujourd'hui (façade donnant sur la Saône).

[3] Le Grenier d'Abondance. Le fronton, portant les armes martelées du maréchal de Villerois surmontées d'une couronne ducale.



[1]



« Ce nouvel édifice forme une très-belle décoration sur le bord de la rivière, à l'extrémité de la ville; & quoiqu'il y règne beaucoup de simplicité, il ne laisse pas d'être d'une grande apparence. \*\* »

André Clapasson

[2]

de Lyon, à l'entrée de la ville, sur la rive gauche de la Saône qui acheminait le blé de la Bresse et du Val de Saône. Un quai est construit en 1732, puis en 1749 un pont de bois, le pont d'Hallincourt, à peu près à l'emplacement de l'actuel pont Koenig. Avec ses 4278 m<sup>2</sup> de surface de stockage, le grenier pouvait contenir 16200 tonnes de blé mais, prévu trop vaste dès l'origine, il ne fut jamais totalement utilisé.

De part et d'autre d'un avant-corps\* central se développent deux longues ailes comprenant chacune dix travées\*. Les façades suivent une composition sobre; celle donnant sur la Saône concentre les rares éléments de décor, en particulier la sculpture du fronton\* symbolisant la destination du bâtiment – deux cornes d'abondance d'où s'échappent épis de blé, raisins et melons – ainsi que la tutelle qu'exerçait le pouvoir royal représenté



[3]

\* Criblage, étuvage, voyer, consulat, physiocrates, avant-corps, travée, fronton : voir glossaire p. 106.

\*\* André Clapasson, *Description de la Ville de Lyon; avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits*, Lyon, Aimé Delaroche, 1741, p. 174.



[4]



[5]



[6]

[4] L'escalier central du Grenier d'Abondance.

[5] Un pilier du second niveau, en calcaire à gryphaea.

[6] Dalles du palier du premier étage du Grenier d'Abondance, calcaire de Villebois, portant des « marques de tâcherons » qui permettaient aux ouvriers de se faire rémunérer pour leur travail.

\* Cartouche, travée, fronton, voûtes d'arêtes, pilastre : voir glossaire p. 106

par le maréchal-duc de Villeroy, gouverneur, sur le consulat lyonnais. La couronne ducale a été restituée en 1993 pour faciliter la lecture de la sculpture mais le cartouche\*, martelé à la Révolution, a été laissé en l'état. L'édifice présente des similitudes avec les immeubles de la place Bellecour, dont l'ordonnance fut conçue par l'architecte royal Robert de Cotte (1656-1735) et la construction dirigée également par Claude Bertaud de La Vaure : mêmes dispositions sur quatre niveaux, même rythme des travées\* et même mise en valeur du centre par un fronton\* orné d'un cartouche, avec cependant dans le cas de la place Bellecour une richesse d'ornementation liée au caractère prestigieux de l'opération que l'on ne retrouve pas au Grenier d'Abondance.

À l'intérieur, de part et d'autre d'un escalier central, se déploient sur trois niveaux trois travées voûtées d'arêtes\* retombant sur deux files de piliers (44 par niveau) et deux rangées de pilastres\* engagés dans les revers des façades, formant une structure extrêmement solide à l'épreuve des charges imposées par le stockage des grains. Le quatrième niveau simplement charpenté n'était pas subdivisé. Les trois étages étaient pavés de dalles en calcaire alors que le rez-de-chaussée très humide et où aucun stockage n'était envisagé était pavé de « cailloux de rivière ». Le grain était déchargé et monté en sacs à dos d'homme, puis étalé directement sur le sol dallé. La largeur des marches de l'escalier a été calculée pour faciliter la montée, tandis que les bancs de pierre disposés sur chaque palier servaient

probablement à décharger les sacs. Le blé était pelleté une fois par semaine à deux fois par mois selon le taux d'humidité, et afin de permettre sa bonne conservation, les fenêtres semblent avoir été fermées par des claies de bois laissant passer l'air mais pas la lumière. Des gaines de pierre situées aux extrémités du bâtiment, aujourd'hui disparues, permettaient de faire descendre le grain dans les deux magasins du rez-de-chaussée où il était ensaché pour être vendu aux boulangers.

Le choix des matériaux ainsi que les techniques de taille et de mise en œuvre – standardisation des blocs de pierre – font preuve d'une recherche d'économie : la pierre de taille est utilisée pour les éléments ayant un rôle structurel ou esthétique (façade de l'avant-corps\*, chaînes d'angle, encadrement des baies, supports, escalier principal), tandis que l'enveloppe du bâtiment est en maçonnerie. Les deux roches utilisées sont de provenance régionale : le calcaire à gryphaea (qui contient de nombreuses coquilles de gryphées, petites huîtres fossiles), provenant de Limonay au Mont-d'Or au nord de Lyon et le calcaire de Villebois, extrait en Isère. Ce dernier, plus dur et non gélif\*, est réservé aux extérieurs exposés aux intempéries ainsi qu'aux supports car, très dense, il résiste particulièrement bien à la pression. Le calcaire à gryphaea a été mis en œuvre pour les structures de l'intérieur du bâtiment : escalier central et tambours\* des colonnes. Les pierres utilisées pour l'intérieur du bâtiment proviennent de bancs médiocres et présentent des veines terreuses appelées « poils », mais la variété des couleurs (blanc, jaune, gris ou bleu) offerte par les différents oxydes a été largement utilisée.

La réhabilitation du bâtiment en 1990 a suivi un principe d'intervention *a minima* sur l'édifice et de réversibilité des nouveaux aménagements : tous les cloisonnements et les percements postérieurs à la construction ont été supprimés et chaque niveau a été découpé par des cloisons amovibles partiellement vitrées qui permettent de voir toutes les colonnes laissées libres à l'extérieur ou à l'intérieur des bureaux.

Le Grenier d'Abondance a été inscrit en totalité à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 25 mai 1987 ; la façade sur quai et l'escalier central avec sa cage et sa rampe en fer forgé sont classés depuis le 30 juin 1990. Le classement en totalité (hors aménagements récents) par arrêté du 3 février 2014 a permis l'harmonisation de la protection au titre des monuments historiques de cet exemple remarquable d'architecture fonctionnelle de l'Ancien Régime. [C.A.](#)

[7] Le couloir du second étage (bureau du directeur régional des affaires culturelles), après les travaux de réhabilitation des architectes Jean Pistre et Denis Valode.

\* Avant-corps, gélif, tambour : voir glossaire p. 106.

